

**Compte rendu de la CFVU
Mardi 18 novembre 2025
Rédigé par les élu·es PULS**

Ordre du jour :

I- Informations de la Présidente de l'université et des Vice-président·es ;

II- Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 14 octobre 2025 ;

III-Élection du représentant des collèges A et B de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) appelé à siéger au sein de la commission développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) ;

IV-Avis relatif aux capacités d'accueil pour l'année universitaire 2026-2027 (sous réserve) ;

V-Avis relatif aux dates de campagne des candidatures et d'inscriptions aux formations diplômantes et modalités de recrutement pour l'année universitaire 2026-2027 ;

VI-Avis sur le relevé de propositions de la commission « contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) » du 23 octobre 2025 ;

VII- Information relative au relevé de propositions de la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) - aides sociales et aides à la mobilité internationale » du 21 octobre 2025 ;

VIII- Questions diverses.

La séance est ouverte à 9h40. A la tribune **les 2 VPCFVU Antonela Tufano et Jean-François Caulier**. La présidente de séance est la VPCFVU. 36 votant·es dont 12 procurations.

I- Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 14 octobre 2025

Relevé de quelques modifications (corrections de coquilles)

Vote : Adopté à l'unanimité

II- Élection du représentant des collèges A et B de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) appelé à siéger au sein de la commission développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE)

La VPCFVU remercie la seule candidature reçue celle d'Emmanuel Charrier (PULS).

Résultats du vote :

16 votant·es pour les collèges A et B : Pour 16 / Elu à l'unanimité.

III- Avis relatif aux dates de campagne des candidatures et d'inscriptions aux formations diplômantes et modalités de recrutement pour l'année universitaire 2026-2027

Laure Christophe (DEVE) : Présentation du calendrier pour l'année 2026-2027 qui sera diffusé largement à l'ensemble des composantes de l'Université. On rappelle que le calendrier de candidature sur e-candidat sont établies sur proposition des composantes. Pour les autres dates de candidature, c'est le Ministère qui le définit.

Résultats du vote :

Unanimité. Avis favorable

IV- Avis sur le relevé de propositions de la commission « contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) » du 23 octobre 2025

45 projets ont été déposés, 36 ont obtenu un accord financier.
265 000€ accordés sur un total de 385 000€ demandés.

Un élu SAP1 indique que le SAP1 s'oppose à la CVEC en raison du fait qu'un poste est financé sur le fond étudiant. Le SAP1 considère que c'est à l'université de prendre en charge cette dépense et non au fond CVEC.

Résultats du vote :

Contre : 11

Pour : 25

Avis favorable.

V- Information relative au relevé de propositions de la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) - aides sociales et aides à la mobilité internationale » du 21 octobre 2025

47 demandes reçues, 39 accordées. Les 8 demandes n'ayant pas été accordées ont fait l'objet d'un vote unanime car il s'agissait de personnes ayant un reste à vivre important. 18 demandes de mobilité (13 boursiers et 5 non boursiers).

Vote : Unanimité. Avis favorable.

V- Motion proposée par le FPE¹ Paris 1 et soutenue par la Fédé Paris 1 relative à la suppression des APL pour les étudiant·es internationaux·ales

Intervention du **SAP1** qui reconnaît l'intérêt de la motion mais propose des amendements : en mettant en avant qu'il s'agit d'une mesure de préférence nationale qu'ils qualifient de « raciste ». Le **SAP1** regrette que ces amendements n'aient pas été intégrés à la présente motion alors qu'il en avait fait la demande auprès du FPE qui a choisi d'envoyer la motion rapidement.

¹ Front populaire étudiant

La VPCFVU rappelle que les motions proposées en CFVU ne peuvent être modifiées en séance. Elle renvoie le vote de la motion amendée à la prochaine CFVU.

Une élue Poing Levé questionne ce principe et met en avant le fait que la motion est discutée en séance ce qui peut conduire à sa modification dans la foulée.

Un élue SCP² refuse de voter une motion modifiée sans avoir le temps d'en prendre connaissance en amont de la séance

Une élue Fédé explique que le désaccord au sein des représentant·es est dû au manque de temps avant dépôt de la motion.

Résultats du vote :

(39 votant·es)

Abstentions : 16

Contre : 0

Pour : 23

La motion est adoptée.

Voici la motion proposée par le FPE + soutien Fédé :

Motion de la CFVU de L'université Paris 1 panthéon Sorbonne relative à la proposition de suppression des APL pour les étudiants·es internationaux·ales Présentée lors de la séance du 18/11/2025 Proposée par le Front Populaire Etudiant Paris 1 (FPE P1) et soutenue par les élus·es de la Fédération des Associations Etudiantes de l'Université Paris 1 (FEDE) Considérant : La proposition gouvernementale visant à supprimer l'accès aux aides personnalisées au logement (APL) pour les étudiants·es internationaux·ales, La situation déjà extrêmement précaire d'une grande partie de ces étudiants·es, souvent éloignés·es de leurs familles et contraints·es de cumuler emplois précaires pour subvenir à leurs besoins, Les coupes budgétaires successives qui affaiblissent le financement du service public de l'enseignement supérieur et aggravent les conditions de vie et d'études, Le rôle essentiel des étudiants·es internationaux·ales dans la vie académique, scientifique et culturelle de nos universités, et la mission du service public universitaire d'assurer l'égalité d'accès à la formation et à la réussite, sans distinction d'origine ou de nationalité, La CFVU de L'université Paris 1 Panthéon Sorbonne : Condamne fermement la proposition de suppression des APL pour les étudiants·es internationaux·ales, mesure qui porterait une atteinte grave au principe d'égalité et à la dignité des personnes concernées. Rappelle que ces aides constituent souvent un soutien vital permettant à ces étudiants·es de se loger et d'étudier dans des conditions décentes. Alerte sur les conséquences sociales, humaines et pédagogiques d'une telle décision, qui risquerait d'exclure de l'enseignement supérieur public des milliers d'étudiants·es déjà fragilisés·es. Exprime sa solidarité avec l'ensemble des étudiants·es internationaux·ales et demande le maintien intégral de leurs droits aux aides au logement. Appelle le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à renoncer à cette mesure injuste et discriminatoire, et à engager une politique ambitieuse de lutte contre la précarité étudiante La CFVU de L'université Paris 1 Panthéon Sorbonne réaffirme avec force que les étudiants·es internationaux·ales font pleinement partie de la communauté universitaire. Ils et elles ne sauraient devenir les victimes de choix budgétaires qui sacrifient l'humain au profit de

² Savoirs et confiance partagés

l'austérité. Nos étudiants·es ne sont pas et ne seront jamais des variables d'ajustement budgétaire.

Fin de la séance 10h50.

Compte rendu rédigé par les élus PULS : Emmanuel Charrier (DDL) et Aurélien Ramos (UFR08) / procurations Jean Dellemotte (EES/UFR02) et Antonine Ribardière (UFR08).

PULS le site : <https://www.puls-p1.fr/>

